



Église des Pays de l'Ain

3 janvier 2019
n° 1

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Allons jusqu'à Bethléem !

Les pasteurs de Bethléem nous disent aussi comment aller à la rencontre du Seigneur. Ils veillent dans la nuit : ils ne dorment pas, mais font ce que Jésus demandera à plusieurs reprises : veiller. Ils restent éveillés, attendent éveillés dans l'obscurité ; et Dieu « *les enveloppa de sa lumière* » (Lc 2, 9). Cela vaut aussi pour nous. Notre vie peut être une attente, qui également dans les nuits des problèmes s'en remet au Seigneur et le désire ; alors elle recevra sa lumière. Ou bien une prétention, où ne comptent que les forces et les moyens propres : mais dans ce cas, le cœur reste fermé à la lumière de Dieu. Le Seigneur aime être attendu et on ne peut pas l'attendre dans le divan, en dormant. En effet, les pasteurs se déplacent : « *ils se hâtèrent* » dit le texte (v. 16). Ils ne restent pas sur place comme celui qui sent qu'il est arrivé et n'a besoin de rien, mais ils s'en vont ; laissant le troupeau sans surveillance, ils prennent des risques pour Dieu. Et après avoir vu Jésus, sans même être des experts de discours, ils vont l'annoncer, à telle enseigne que « *tous ceux qui entendirent s'étonnaient de ce que leurs racontaient les bergers* » (v. 18).

Attendre éveillé, aller, risquer, raconter la beauté : ce sont des gestes d'amour. Le bon Pasteur, qui à Noël vient donner la vie aux

brebis, à Pâques adressera à Pierre et, à travers lui à nous tous, la question finale : « *M'aimes-tu* » (Jn 21, 15). C'est de la réponse que dépendra l'avenir du troupeau. Cette nuit, nous sommes appelés à répondre, à lui dire nous aussi : « *Je t'aime* ». La réponse de chacun est essentielle pour le troupeau tout entier.

« *Allons jusqu'à Bethléem* » (Lc 2, 15) : c'est ce qu'ont dit et fait les pasteurs. Nous aussi, Seigneur, nous voulons venir à Bethléem. Aujourd'hui également la route est ascendante : on doit dépasser le sommet de l'égoïsme, il ne faut pas glisser dans les ravins de la mondanité et du consumérisme. Je veux arriver à Bethléem, Seigneur, parce que c'est là que tu m'attends. Et me rendre compte que toi, déposé dans une mangeoire, tu es le pain de ma vie. J'ai besoin du parfum tendre de ton amour pour être, à mon tour, pain rompu pour le monde. Prends-moi sur tes épaules, bon Pasteur : aimé par toi, je pourrai moi aussi aimer et prendre mes frères par la main. Alors, ce sera Noël quand je pourrai te dire : « *Seigneur, tu sais tout, tu sais que je t'aime* » (cf. Jn 21, 17).

Pape François

Homélie du 24 décembre 2018

EPA Janvier 2019 • 1

Agenda de notre évêque

Jeudi 3 et vendredi 4 janvier

Pèlerinage des évêques à Nevers

Mardi 8 janvier

Conseil permanent à la CEF

Mercredi 9 janvier

Rencontre de l'économe et du vicaire général

Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon-Repos

Bureau du Secours catholique

Conseil Diocésain pour l'Enseignement catholique

Jeudi 10 janvier

Conseil diocésain pour les Affaires économiques

Messe et vœux au personnel et bénévoles de l'évêché

Fraternité missionnaire diocésaine

Rencontre des prêtres du doyenné Val-de-Saône à Reyrieux

Vendredi 11 janvier

Rencontre des prêtres du doyenné Plaine de l'Ain à l'Abbaye de Saint-Rambert

Rencontre de la responsable provinciale des auxiliaires de l'apostolat

Samedi 12 janvier

Soirée avec les jeunes qui participeront aux JMJ à Panama

Lundi 14 janvier

Hommage au P. Bruno Diangadio avec les prêtres fidei donum à Pont-d'Ain

Mardi 15 et mercredi 16 janvier

Rencontre des évêques de la Province à Ars

Jeudi 17 janvier

Commission au service de la fraternité sacerdotale

Conseil diocésain du diaconat permanent

Rencontre de la responsable diocésaine de la pastorale de l'Enseignement Catholique

Vendredi 18 janvier

Rencontre du directeur diocésain et de la responsable diocésaine de la pastorale de l'Enseignement catholique

Rencontre des confirmands du doyenné Plaine de l'Ain

Samedi 19 janvier

Rencontre de la Fraternité Magnificat

Dimanche 20 janvier

Ordination épiscopale de l'évêque auxiliaire de Versailles

Mardi 22 janvier

Visite à la maison de fondation spirituelle Saint François de Sales à Paray-le-Monial

Mercredi 23 janvier

Comité de coordination de la Vie consacrée à la CEF

Comité canonique de la CORREF à Paris

Vendredi 25 janvier

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique
Bureau du conseil presbytéral

Samedi 26 janvier

Conférence et messe pontificale sur la vocation de l'Europe à Francfort

Du lundi 28 au mercredi 30 janvier

Colloque sur la paternité du prêtre à Ars

Jeudi 31 janvier

Assemblée générale de l'université catholique de Lyon

Compte rendu de session du Conseil presbytéral (25-26 octobre 2018)

Le conseil presbytéral (CP) s'est réuni à l'abbaye Notre-Dame des Dombes, les 25 et 26 octobre 2018. Pour l'équipe actuelle dont le mandat s'achèvera le 15 février 2019, ce fut la dernière session : en effet huit membres sur onze ne sont pas immédiatement rééligibles en raison de leur deuxième mandat consécutif : PP. Bruno Boucly, Emmanuel-Joseph Kabemba, Grégoire de Kermenguy, Christian Josselin, Marc Martial, Sylvain Mariaud, Xavier Rendu et Laurent Revel.

Au cours de la veillée du 25 octobre, chacun des présents put exprimer un rapide bilan de ces six années de collaboration : difficulté de quitter ses tâches pastorales quotidiennes pendant un jour et demi, tristesse des dossiers restés inachevés, bienfaits du travail avec l'évêque et les confrères, découverte d'autres réalités diocésaines.

En raison de l'absence du secrétaire général, le P. Emmanuel-Joseph Kabemba, le P. Xavier Rendu a été chargé de diriger les travaux sur les pôles missionnaires, la mission des doyens, l'accueil des prêtres fidei donum, la catéchèse et les sacrements dans les écoles catholiques et quelques questions diverses.

Les pôles missionnaires

L'enjeu des pôles missionnaires que nous sommes appelés à constituer progressivement n'est pas de réformer ou de sauver des structures qui sont en train de s'effondrer inéluctablement, mais le salut des âmes : comment allons-nous rejoindre, toucher et essayer de sauver les milliers de personnes qui ne viennent pas dans nos églises le dimanche, mais dont nous avons la charge pastorale ? Cela ne sera pas possible sans l'appui de la puissance de Dieu, de la collaboration des prêtres entre eux et avec l'évêque, du témoignage de

communautés chrétiennes vivantes. Dans cette perspective, Mgr Roland a exposé les grandes pensées de la lettre pastorale qu'il était en train d'écrire sur l'histoire de Jonas (cf. EPA 2018, 3 décembre, pp. 1-4). Le CP l'a invité à en faire le thème de son intervention dès le début de la session du presbyterium à Viviers, de manière à pouvoir nourrir ensuite le dialogue avec le presbyterium. Selon l'évêque, la situation actuelle réclame un nouveau type de fonctionnement et une plus grande collaboration entre prêtres et laïcs, en positionnant bien le rôle de chacun, selon une meilleure ecclésiologie (cf. lettre du Pape François au cardinal Ouellet au sujet de l'apostolat des laïcs, en date du 19 mars 2016) et une saine articulation entre le ministère ordonné et le sacerdoce commun des fidèles.

La constitution des pôles missionnaires ne pourra se réaliser que progressivement et d'une manière pragmatique, en fonction de la possibilité des prêtres de travailler ensemble. La formation Talenthéo que beaucoup ont suivi devrait faciliter les choses. Il faudrait aussi que la formation reçue au séminaire les prépare à ce type de ministère plus communautaire.

Dans la situation actuelle du diocèse, il nous faut voir l'occasion d'un recentrage sur ce qui est premier : non pas d'abord l'administration des sacrements, mais l'annonce du Christ et de son Evangile. Cette mission ne peut pas être portée par le prêtre seul, mais avec toute la communauté chrétienne !

Puisqu'apparaît la possibilité d'un rapprochement entre certains groupements paroissiaux comme ceux d'Ambérieu-en-Bugey et de Lagnieu par la mutualisation des préparations au mariage et de l'aumônerie scolaire, il est suggéré d'encourager ce

rapprochement afin de favoriser l'émergence d'un vrai pôle missionnaire, avec une fraternité de prêtres et de laïcs. Pour favoriser l'unité et la continuité, les prêtres envisagent de constituer une équipe avec un seul curé. Certains prêtres sont désireux de participer à un projet similaire. D'autres pensent plus réaliste de conserver une autonomie paroissiale plus grande, tout en mutualisant les forces et en développant les temps de vie commune. Ces évolutions réclament souplesse et pragmatisme : selon la disponibilité des hommes, en étant attentifs aux communautés chrétiennes, à la présence de la jeunesse (les établissements scolaires), au développement des communautés de communes.

Les investissements immobiliers doivent tenir compte de ces orientations, en étant au service de la mission. Pour faciliter la réflexion des groupements paroissiaux en cohérence avec les orientations diocésaines, le comité diocésain pour les assises de l'immobilier (CAI) a préparé une grille intitulée « *Repères pour le programme immobilier d'un pôle missionnaire* » : celle-ci, relue et complétée par le CP, sera diffusée auprès des curés et de leurs conseils économiques lorsqu'elle sera finalisée.

La mission des doyens

Le CP s'est efforcé de faire le point sur la mission des doyens au moment où trois d'entre eux viennent d'entrer en mission (PP. Hubert Maillard, Dieudonné Mvuatu et Aimé Fulbert Owah) et où il n'y a plus de conseil épiscopal, les vicaires épiscopaux n'étant pas remplacés.

Depuis la rentrée pastorale 2016-2017, les doyens n'avaient plus de réunions propres ; ils étaient invités à participer à la première partie de la réunion trimestrielle du CP. Depuis la rentrée pastorale de 2018-2019, ils ont deux réunions annuelles propres, en

plus des réunions avec le CP. En relisant le *Statut diocésain des doyens* (cf. EPA 1997, pp. 933-935) et la feuille de route des doyens établie par le CP en 2013 (cf. EPA 2013, juin, p. 12), il paraît opportun d'opérer une mise à jour de leur statut diocésain. En effet celui-ci demande actuellement au doyen d'exercer sa charge « *en lien habituel avec le vicaire épiscopal* », laquelle charge consiste premièrement à constituer « *un conseil pastoral de secteur* » : or ces deux réalités n'existent plus ! De plus l'évêque souhaite maintenant les consulter plus régulièrement pour la préparation des nominations, une mission qui relevait jusqu'ici du conseil épiscopal.

Les doyens comprennent qu'ils ont à faire vivre la communion dans leur doyenné, d'abord entre prêtres, mais aussi par la coordination pastorale : pour cela ils doivent écouter leurs confrères, y compris leurs aînés dans le sacerdoce, mais aussi les diacres permanents et les Laïcs en mission ecclésiale (LME). Cela suppose d'y consacrer du temps, d'établir des priorités, d'entrer dans le projet de Dieu. Ils souhaiteraient être guidés dans leur mission par des feuilles de route régulières, des missions mieux définies, mais aussi des informations.

Les doyens se demandent en particulier comment ils seront consultés au sujet des nominations et craignent que ce rôle fausse un peu leurs relations avec les confrères. L'évêque répond à cette inquiétude en disant que la difficulté de se positionner entre les confrères et l'évêque vient d'une vision hiérarchique empruntée à la société civile et qui ne correspond pas à la spiritualité de communion mise en valeur par le Concile Vatican II : nous sommes une fraternité, non pas une relation de pouvoir. La suppression du conseil épiscopal peut contribuer à assainir les choses. La mission de doyen est un service ! Elle doit être vécue dans la disponibilité et la prière à l'Esprit Saint. Il

importe donc de préciser ce qui est caduque dans le statut diocésain et de formuler de nouvelles orientations selon les trois axes déjà mentionnés en 2013 : rassembler les prêtres du doyenné en fonction des possibilités locales pour promouvoir à la fois la fraternité sacerdotale et la coordination pastorale, veiller au bien de chaque prêtre du doyenné, faire le lien et les articulations entre le doyenné et l'autorité diocésaine (dans les deux sens).

L'accueil des prêtres *fidei donum*

Tandis que cinq prêtres *fidei donum* ont achevé leur mission dans le diocèse fin août, auxquels on peut ajouter un sixième décédé en juin (et un septième décédé en novembre), le diocèse a accueilli à la rentrée pastorale neuf nouveaux prêtres *fidei donum*. Certains d'entre eux l'ont été pour des raisons particulières : par exemple le remplacement du Père Roger Hébert. Cette circonstance est l'occasion de faire le point sur les conditions d'accueil et sur la mission.

Chaque candidat doit envoyer son projet présenté sur une fiche qui lui est fournie. Après le discernement et l'accord des évêques

concernés, une convention est établie pour une durée d'un an renouvelable, au cours de laquelle la validation du permis de conduire est obligatoire. Une session d'accueil de deux jours et demi a été mise en place dès leur arrivée afin de traiter les questions administratives et de leur faire découvrir les centres spirituels du diocèse. La plupart des nouveaux ont été nommés avec un aîné, chargé de les aider à s'insérer dans la vie et la pastorale du diocèse. Une petite équipe, constituée des PP. Aimé Fulbert Owah, Adrien Diakiodi et Frédéric Pelletier, est chargée de les accompagner personnellement. D'autre part ils ont ensemble une rencontre mensuelle de trois heures avec le vicaire général pour un travail de relecture. Cette organisation semble porter de bons fruits et donner satisfaction.

En cette période de pénurie de vocations, les prêtres *fidei donum* représentent 40% des curés et 25% des prêtres « actifs » dans le diocèse : ils rendent de précieux services pour la mission, notamment en raison de l'évolution de la population française. Mais leur arrivée n'est pas sans poser certaines difficultés d'adaptation pastorale, pour eux comme pour les communautés, malgré les formations



qu'ils peuvent recevoir. D'où l'importance de l'implication de tous dans cet accueil, prêtres et fidèles laïcs. Dans la pratique, les prêtres expriment leur besoin d'aide pour mieux se comprendre mutuellement. Ils souhaitent plus d'informations. Ils reconnaissent aussi la nécessité d'une conversion personnelle et d'une plus grande disponibilité à l'Esprit Saint.

Pour favoriser la connaissance mutuelle, Mgr Roland renouvelle son invitation aux prêtres et aux fidèles laïcs du diocèse à envisager des séjours dans les pays d'origine des prêtres *fidei donum*. Il précise d'autre part qu'il ne faudrait pas que notre pauvreté nous fasse oublier le besoin de prêtres *fidei donum* français dans les pays qui nous envoient des prêtres : il faudrait que les échanges se fassent dans les deux sens.

Catéchèse et sacrements dans les écoles catholiques

La réflexion sur la catéchèse et les sacrements dans les écoles catholiques est présentée par le P. Frédéric Pelletier à partir de deux documents : la « Fiche 11 » éditée par

l'enseignement catholique et intitulée « *Etre prêtre, envoyé dans une école catholique* » et un document de travail diocésain sur « *la catéchèse et la demande de sacrements par les élèves dans les écoles* », destiné aux APS (adjoints pour la pastorale scolaire).

Dans certaines institutions la collaboration du prêtre s'avère problématique : le prêtre s'estime considéré comme un « *prestataire de service* » sans véritable autorité pastorale, notamment dans le choix des APS ou des parcours de catéchèse pour lesquels il n'est pas toujours consulté ! Le texte de la fiche 11 ne permet guère de remédier à ce type de situation. Dans d'autres institutions, les prêtres ont leur place dans l'établissement et il y a une bonne articulation avec les responsables éducatifs. La personnalité des uns et des autres peut jouer, mais il conviendrait d'avoir un texte clair précisant mieux le rôle de chacun en cohérence avec les articles 145 et 220 du *Statut de l'enseignement catholique* sur les responsabilités respectives des chefs d'établissement et des prêtres, mais aussi avec le can. 150 du *Code de droit canonique* qui requiert le caractère sacerdotal pour tout « *office comportant pleine charge d'âmes* ».



Célébration à l'école Sainte-Thérèse de Grièges

Fervent défenseur de l'enseignement catholique, l'évêque constate les situations les plus diverses. La charge d'annoncer l'Évangile est confiée à tout chrétien. Il faut sensibiliser les chrétiens et les motiver à s'engager pour l'évangélisation. En particulier il importe de recruter des chefs d'établissements et des enseignants aptes à cette mission, tout en étant aptes à l'accomplissement de leurs responsabilités éducatives. Il encourage la mise en place d'un groupe de travail composé de prêtres et de chefs d'établissements pour rédiger un texte clair sur la collaboration entre prêtres et laïcs au sein des établissements. Il faudrait que ce texte puisse être prêt pour les vacances de Pâques.

Intentions et offrandes de Messe

Six ans et demi après la promulgation des Directives diocésaines sur les intentions et les offrandes de Messe (cf. EPA 2012, 5 mars, pp. 17-20), le P. Christian Josselin, chargé du service des messes de l'évêché, présente un rapide bilan. D'abord on observe jusqu'ici une relative stabilité dans le nombre d'intentions de Messe donné dans les paroisses : le surplus de certains secteurs permettant d'équilibrer les manques d'autres secteurs. Au sanctuaire d'Ars la baisse du nombre des pèlerins, comme dans beaucoup de lieux de pèlerinage, a entraîné la baisse du nombre d'intentions. De ce fait le surplus confié au service des Messes de l'évêché pour les prêtres aînés et les prêtres en charge de services diocésains a fortement diminué.

Les directives diocésaines apparaissent comme une bonne base, mais elles sont relativement peu connues et semblent imparfaitement respectées. Sauf quelques exceptions notables (en mieux ou en moins bien), la pratique commune reste globalement celle-ci : mise à disposition de tracts (messes, baptêmes, mariages, funérailles), appel à donner des intentions de temps en temps (quand elles manquent),



enregistrement des intentions sur la feuille dominicale et des offrandes dans la caisse paroissiale, célébration des intentions en semaine « *aux intentions des donateurs* », virement périodique des 25 offrandes mensuelles correspondantes, à chacun des prêtres célébrants.

Il est suggéré de favoriser la recherche des intentions par le soin apporté à l'annonce et à la « célébration » des intentions, d'apprendre aux fidèles laïcs à faire célébrer des messes pour les défunts (à l'occasion des funérailles) et pour les vivants (à l'occasion des premières communion, confirmations, mariages etc...), d'enregistrer les intentions sur un registre (numérique ou papier), de transmettre les intentions aux prêtres célébrants afin que ceux-ci soient à même de connaître les intentions auxquelles ils célèbrent la messe chaque jour. Le CP suggère que le service des Messes de l'évêché propose une petite note à ce sujet.

Réflexions et informations diverses

Groupements paroissiaux : Plusieurs groupements de paroisses relativement récents n'ont pas encore été officialisés comme « groupement paroissial » : Tossiat (regroupant Saint-Just, Montagnat et Ceyzériat), Trévoux (regroupant les paroisses de Jassans-Riottier), Cessy (regroupant Gex et Divonne). Il apparaît aujourd'hui que ces regroupements peuvent être officialisés selon le Statut diocésain des groupements paroissiaux (la décision de l'évêque a été promulguée en décembre, cf. EPA 2018, 3 décembre, p. 7).

Rencontres annuelles du presbyterium : La session annuelle est prévue à Viviers (18-20 novembre 2018) : cinquante-cinq prêtres y sont inscrits ; au même moment huit autres prêtres participeront à la formation Talenthéo, à Paris.

Il a été envisagé que la **journée du mardi saint** ait lieu cette année à Gex, sur le site de l'institution Jeanne d'Arc, la messe chrismale étant célébrée dans l'église saint Pierre de Gex. Mais la Pastorale des jeunes (PAJE) ayant prévu de proposer aux lycéens (en congé scolaire) de participer à la messe chrismale avant de vivre ensemble tout le triduum pascal, il a été décidé de maintenir la journée à Bourg-en-Bresse.

Les trois rencontres d'archidiaconé auront lieu à Annecy, chez les Sœurs de Saint-Joseph (lieu du premier couvent de la Visitation). Il y aura une intervention du Père Pierre Friess sur saint François de Sales.

Mise à jour des Statuts des LME : Le 30 avril 1999 ont été promulguées dans un numéro spécial d'Eglise des Pays de l'Ain plusieurs ordonnances épiscopales concernant le statut diocésain des « animateurs laïcs en pastorale », la création de la commission « discernement et projets » et du « Bureau

des animateurs laïcs », ainsi que le rôle du « conseil diocésain de médiation ». Pour répondre aux besoins de la mission et des laïcs en mission ecclésiale (LME) une mise à jour de ces lois diocésaines est devenue nécessaire. Ainsi en 2017 ont été mis en place successivement l'Accord collectif du personnel laïc salarié au service de l'Eglise catholique du diocèse (signé le 6 janvier 2017), et le Processus d'embauche des laïcs en mission ecclésiale (établi en octobre 2017). Le projet d'actualisation des statuts canoniques des LME, salariés et bénévoles, a été relu par les intéressés et par le conseil presbytéral puisqu'ils concernent l'articulation du sacerdoce commun des fidèles et du ministère ordonné : un LME est en effet un fidèle laïc nommé par l'évêque et appelé à collaborer à l'exercice de la charge pastorale soit de l'évêque au sein d'un service diocésain, soit d'un curé au sein d'une paroisse, d'un groupement de paroisses, d'un doyenné ou d'un archidiaconé, soit d'un prêtre au sein d'une aumônerie d'école, d'hôpital ou de prison ; il reçoit une lettre de mission remise par son référent canonique. Le CP a donné un avis favorable en vue de la promulgation (effectuée en décembre, cf. EPA 2018, 3 décembre, pp. 8-11).

Site internet : M. François-Xavier Saussard, chargé des moyens généraux au sein de l'économat diocésain, est venu présenter au CP les évolutions techniques en cours de réalisation : mise en place du nouveau site internet des dons (denier etc...), du nouveau site internet du diocèse et de la base de données ADEL (pour les services diocésains et les paroisses). Il a expliqué aussi que l'entrée en vigueur du RGPD (règlement européen pour la protection des données personnelles, 25 mai 2018) oblige désormais les services diocésains et paroissiaux à tenir un registre des fichiers de données et à recueillir l'assentiment des personnes pour l'utilisation des données qui les concernent (ce n'est pas une mesure rétroactive) : dans

les mois qui viennent il se rapprochera des paroisses à ce sujet.

Deuxième centenaire du diocèse : Dans sa forme actuelle, le diocèse aura 200 ans en 2022-2023. La commission de préparation est presque constituée : le Conseil pour l'évangélisation, Jean-Pierre Gerfaud (président de la Société Nouvelle Gorini), Paul Cattin (archiviste diocésain) et le P. Louis Brun. Un travail préparatoire sur Mgr Devie est demandé au P. Christian de Boysson. Il s'agit de mettre en lumière les défis auxquels Mgr Devie a dû faire face, ce qu'il a entrepris pour les relever en 29 ans d'épiscopat et ce que cela peut nous apporter aujourd'hui. Les deux priorités de Mgr Devie étaient la sanctification des gens et la sanctification des prêtres. Les actions qu'il a menées ont été en direction de la vie consacrée, les écoles, les visites pastorales, l'organisation

administrative, le culte des saints du diocèse et la rénovation des églises. Il faudra aussi souligner la dimension provinciale (liens avec les diocèses de Viviers et de Valence), la dimension morale (diffusion de la pensée de saint Alphonse de Liguori). Enfin ce sera aussi le quatrième centenaire de la mort de Saint-François de Sales !

Le bureau du Conseil presbytéral



*Mgr Devie portant la cathédrale de Belley,
tour de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.*

Constitution du conseil presbytéral

Après la dernière session du conseil presbytéral (25-26 octobre 2018) il a été décidé de procéder aux élections en vue du renouvellement des membres dont la mission s'achèvera le 15 février 2019 (cf. EPA 2016, 1^{er} janvier, pp. 4-5). Conformément aux Statuts diocésains du conseil presbytéral (cf. EPA 2013, n° 6, juin, pp. 16-18) et suite au dépouillement des deux tours de scrutin, les 21 novembre et 20 décembre 2018, l'évêque promulgue aujourd'hui la composition du conseil presbytéral du 15 février 2019 au 15 février 2022 (les noms des dix membres élus et des cinq suppléants sont donnés avec la mention de leur doyenné et de leur fonction principale).

L'évêque remercie les membres sortants de leur bonne collaboration et les nouveaux membres de l'acceptation de cette mission au service du bien commun du diocèse. La première rencontre du nouveau conseil est fixée les 7-8 mars 2019. Elus et suppléants sont en outre membres titulaires de l'association diocésaine.

1 – Le conseil presbytéral qui entourera l'Evêque à dater du 15 février 2019 sera constitué des membres suivants :

Membre de droit :

- P. Frédéric Pelletier (vicaire général)

Membres élus :

- P. Bertrand Bérhault (Bugey-Sud, curé de Lhuis)
- P. Dominique Blot (Dombes, curé de Châtillon-sur-Chalaronne)
- P. Antoine Desarbre (Bourg-en-Bresse, curé de Tossiat et délégué épiscopal pour la vie consacrée)
- P. Michaël Gaborieau (Pays de Gex et Michaille, auxiliaire à Gex)
- P. Pierre-Yves Monnoyeur (Pays de Gex et Michaille, curé de Thoiry)
- P. Aimé-Fulbert Owah (Bresse, curé doyen de Feillens et Pont-de-Vaux)
- P. Michel-Jean Pillet (Val-de-Saône, curé

10 • EPA Janvier 2019

de Trévoux-Jassans)

- P. François Rineau (Bourg-en-Bresse, religieux, curé du Sacré-Cœur de Bourg), avec l'accord du supérieur général des Oblats de Saint-de-Paul
- P. Martin Soboul (Bourg-en-Bresse, responsable diocésain de la Pastorale des jeunes)
- P. Marcel Tavel (Plaine de l'Ain, curé doyen de Lagnieu)

Suppléants : Si l'un des prêtres élus ne pouvait plus remplir son mandat, il serait remplacé par le premier des suppléants (et ainsi de suite) :

- P. René Catherin (Gex et Michaille, vicaire à Bellegarde)
- P. Pierre Le Bourgeois (Bresse, curé de Montrevel)
- P. Patrice Chocholski (Val-de-Saône, curé recteur d'Ars)
- P. Didier Gaud (Bugey-Sud, curé d'Hauteville)
- P. Alain Raymond. (Haut-Bugey, curé de Montréal-la-Cluse)

2 – Les membres du bureau seront élus lors de la première session de ce nouveau conseil.

3 – Le conseil presbytéral est ainsi constitué pour une durée de trois ans, à dater du 15 février 2019.

4 – Les doyens qui ne sont pas membres du conseil presbytéral sont ordinairement associés aux travaux des sessions à titre d'invités. Ils ne participent pas aux votes.

Ce décret sera promulgué dans l'Église des Pays de l'Ain, numéro de janvier 2019. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,

Le jeudi 20 décembre 2018.

Pascal Roland

Par mandement :

P. Christian Josselin, Chancelier

Décès dans la famille diocésaine

• **M. Jean-Claude Laubépin**, frère du P. Michel Laubépin, prêtre auxiliaire dans le groupement paroissial de Meximieux, est décédé le 3 décembre, à l'âge de 74 ans. Ses funérailles ont été célébrées à Saint-Marcellin (Isère), le 7 décembre.

• **M. l'Abbé Jean-Louis Sanahuja** est décédé à l'hôpital Fleyriat, le 10 décembre 2018, à l'âge de 73 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 14 décembre, en l'église Saint-Léger d'Oyonnax. Il a ensuite été inhumé dans le caveau familial, à Béziers.

Jean-Louis Sanahuja est né à Béziers en 1945. Il passe sa jeunesse à Agde, puis à Versailles. Après son service militaire, il fait carrière dans la marine, d'abord comme pêcheur sur les Bancs de Terre-Neuve, puis comme officier dans la marine marchande.

Après un accident, il se convertit et entre dans la communauté des Béatitudes, puis il arrive dans le diocèse de Belley-Ars, au séminaire d'Ars, en 1991 ; à partir de 1993, il continue sa formation au séminaire d'Aix-en-Provence.

Ordonné prêtre le 30 juin 1996, il est nommé au service des paroisses du groupement de Bellegarde-sur-Valserine (1996-1998), puis curé de Champagne-en-Valromey, Belmont et Sutrieu (1998-1999), des groupements de Hotonnes et Artemare (1999-2003), du groupement de Pont-de-Vaux (2003-2007), et enfin du groupement d'Echallon (2007-2015). Il fut également curé des paroisses de Giron et Saint-Germain-de-Joux (2009-2014).

Depuis 2015, il était auxiliaire dans le groupement paroissial d'Oyonnax, en résidence à Echallon.



Témoignage de Bertrand Soviche, paroissien et ami du P. Sanahuja

Très cher Père Jean-Louis Sanahuja

Pour commencer, juste un rappel de quelques dates qui vous feront bien rire, j'en suis sûr – et nous avons souvent ri ensemble. Vous êtes né le à Béziers le 13 novembre 1945, le même jour que Saint Augustin, ce qui ne vous rendais pas peu fier. Mais vous êtes retourné vers le Père le 10 décembre dernier, jour anniversaire de votre ordination diaconale, il y a 23 ans. Nous célébrons vos funérailles aujourd'hui 14 décembre en la fête de Saint Jean de la Croix, Prêtre et Docteur de l'Eglise, qui est aussi votre Saint Patron. C'est également aujourd'hui l'anniversaire – je vous cite – de votre « première journée de liberté avec le Seigneur » après avoir définitivement quitté la mer à Douala au Cameroun, le 13 décembre 1988, il y a 30 ans exactement.

Pour beaucoup de personnes votre parcours ressemblait à une énigme, pour d'autres un destin exceptionnel qui les fascinait. Mais l'on mesure, au travers de ces quelques dates, combien, pour le Bon Dieu, il n'y a pas de hasard. Le Bon Dieu savait bien, lui, où il vous emmenait et il a mené votre barque et même votre super tanker pétrolier le « Pierre Guillaumat » de l'aurore au couchant. Et c'est lui qui tenait la barre sans beaucoup de visibilité avec un horizon parfois brumeux. Vous étiez toujours amusé de nous rappeler,

et les enfants s'en souviennent encore, que le Pierre Guillaumat était tellement vaste et imposant qu'on aurait pu y mettre la Cathédrale Notre Dame de Paris...

Mais vous n'étiez pas du genre à enfermer le Bon Dieu... Beaucoup trop épris de justice – Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, ils seront rassasiés –, de liberté... et au final d'absolu. Cela a commencé à moto, en aidant des personnes paumées, en pratiquant la plongée pour ramasser les coraux à 80 mètres de profondeur en Méditerranée, en dessinant sur les cartes maritimes et caricaturant vos collègues, en vous engageant dans les campagnes de pêche en Atlantique Nord sur Terre Neuve ou en voyageant sur les océans du monde entier... et cela s'est terminé sur l'éperon rocheux d'Echallon – je vous cite – « dans une situation semi-érémétique et heureux de ma solitude. Ce n'est pas la solitude qui est dangereuse, au contraire elle est belle. C'est l'isolement, lui, il tue ». Nous savons combien ces derniers mois et ces dernières semaines ont été, pour vous, difficiles, avec les vents contraires de la maladie surtout après ce rendez-vous manqué avec l'Éternité, il y a un an. Vous êtes partis sur la pointe des pieds, avec la discrétion et l'humilité qui vous caractérisaient et la force du marin dans l'épreuve : faire face.

Et puis il y a eu toutes ces rencontres, qui sans le savoir, vous ont amené ou ramené progressivement à la foi. D'abord vos grands-mères qui vous emmenaient à la messe. Tout petit, votre jeu était de dire la messe dans un latin approximatif qui faisait bien rire l'assistance. Cela vous mettait en colère car vous ne supportiez pas le sacrilège. Et nous connaissions votre dévotion au Mystère Eucharistique qui était le cœur de votre vie. Puis la lecture de la Bible offerte à un anniversaire. Puis les rélections et retraites. Vous notez dans votre journal de bord : « En 1987 je participe à un temps de rélection,

un week end dans un couvent. Sur le thème du Pardon. Grand moment ». Puis celle de février 1988 « le thème de la retraite était « aimer Dieu » et c'est ce qui m'est arrivé, le coup de Grâce ». Puis la retraite de 3 mois à l'Abbaye de Sénanque « retraite au long cours » selon l'expression même de Monseigneur Bouchex, alors évêque d'Avignon. Puis l'entrée dans la communauté des Béatitudes où vous occupiez la cellule du « Bienheureux Charbel » à qui votre barbe de Moïse vous identifiait tant... La rencontre avec Lanza del Vasto, disciple de Gandhi, apôtre de la non-violence et chrétien qui vous a beaucoup marqué – Heureux les artisans de paix, ils seront appelés Fils de Dieu –. Les rencontres avec le Pape Jean-Paul II. Et toujours les conseils du Père Jacques Marin, prêtre ouvrier, l'affection de Monseigneur Bagnard et la vôtre Monseigneur, et de tant de prêtres du Diocèse de Belley-Ars dont vous étiez si proche.

Car vous êtes un peu, cher Père Jean-Louis Sanahuja, de la race des Saint Pierre – pas des poissons, mais des Apôtres –, entier, la tête dure et finalement le cœur doux et humble – Heureux les doux, ils obtiendront la Terre Promise – Et Dieu vous a mené par le cœur... Oui, il y a décidément quelques ressemblances avec Saint Pierre que vous avez suivi comme Marin puis comme Pêcheur d'Hommes. Et puis il y a cette fidélité à vos amis marins qui vous ramenait tous les ans à Fécamp pour la Saint Pierre, la fête patronale ancestrale du Pardon des pêcheurs, pour célébrer l'Eucharistie avec votre grande famille des Terre Neuvas. Pour rien au monde, vous n'auriez manqué cette grande fête.

Je vous cite encore une fois : « Ma vie est un voyage de cap-hornier en route pour Valparaiso, qui signifie en Espagnol la Vallée du Paradis. Le problème c'est que sur cette route, il y a le foutu Cap Horn. C'était dur... mais je l'ai passé ! après le Horn, la grâce. Jusqu'au Horn, c'est-à-dire jusqu'à la conversion. J'ai vécu un temps de

préparation, d'apprentissage. J'ai transporté une cargaison, par tout temps, sur presque toutes les mers, ce qui m'a formé à mon vrai métier : transporter le petit Peuple de Dieu qui m'est confié, de là où il se trouve jusqu'à Dieu (Valparaiso) par le chemin de la sainteté qui passe par le Horn. Je n'ai donc pas abandonné le métier de marin. Je l'ai mené au bout. La boucle de la vocation est bouclée. »

Cher Père Jean-Louis Sanahuja, que saint Pierre mesure tout ce que vous avez fait pour nous, votre famille, vos paroissiens, vos amis et qu'il vous accueille au Paradis. Et que, par vos prières, nous puissions vous y rejoindre un jour, « là-bas ».

• **M. Noël Communaud**, beau-père de l'abbé Olivier Barnay, curé du groupement paroissial de Pont-de-Veyle, est décédé le 29 décembre 2018, à l'âge de 72 ans. Ses funérailles ont été célébrées le mercredi 2 janvier 2019 à 10 heures en l'église de Villy-en-Auxois (21), village de la famille.

• **Sœur Marie-Jeanne Villoudier**, Sœur de Saint-François d'Assise, est décédée à Seillon-Repos le 26 Décembre 2018. Elle avait assuré des fonctions d'accueil et de secrétariat à l'Evêché à partir de 1975.

Née en 1922, à Lyon, elle fait profession le 9 Septembre 1952. Sensible à la souffrance qui l'entoure et à la parole fondatrice de la Congrégation : « *Laissez venir à moi les tout petits- enfants* », elle laisse se développer en elle le désir de servir le « petit » en ses frères et sœurs, enfants ou personnes adultes handicapées dans l'éducation, le soin, la catéchèse. A Taluyers (Rhône), Merris, Dunkerque, Lille (Nord), Ferney-Voltaire, Beaupont (Ain), Aromas (Jura), elle met son cœur, ses dons, ses forces au service des personnes qui lui sont confiées. En 1985, elle rejoint les Sœurs Aînées à Taluyers, puis à Saint-Sernin, et enfin à Seillon-Repos en 2011.



• **M. l'Abbé Michel Comtet** est décédé à Seillon-Repos (Péronnas), le 30 décembre 2018, à l'âge de 86 ans. Ses funérailles seront célébrées à Saint-Trivier-de-Courtes, vendredi 4 janvier 2019, à 10h. Il sera ensuite inhumé dans le caveau familial au cimetière de Saint-Trivier.

Né le 1^{er} avril 1932 à Antony (Seine), ordonné prêtre à Notre-Dame de Bourg le 17 décembre 1960, il fût successivement vicaire à Hauteville (1961-1965), puis à Oyonnax (1965-1975) ; curé de Bellignat (1975-1986) et d'Arbent, Groissiat et Martignat (1983-1986) ; vicaire paroissial dans le secteur de Bellegarde (1986-1988), puis curé doyen de Bellegarde (1988-1993) avec les paroisses de Châtillon-en-Michaille (à partir de 1989) et de Montanges (à partir de 1991) ; curé de Culoz et Ceyzérieu (1993-2002) et doyen du secteur du Colombier (1995-2002) ; administrateur paroissial de Saint-Just et Montagnat (2002-2008). Admis à la retraite en 2008, il assura des services à Foissiat jusqu'en 2013 où il se retira à Seillon-Repos. Depuis 2014, il était l'assistant de M. Paul Cattin au service des archives historiques du diocèse.

Nous reviendrons sur la vie du P. Comtet dans le prochain numéro d'EPA.

Le diocèse prie pour ces défunts, en communion avec leurs familles, leurs communautés et leurs amis.

Informations diocésaines

Excardination

Le **Père Alban Massie** a prononcé à Bruxelles le samedi 8 décembre 2018 ses derniers vœux dans la Compagnie de Jésus. Par le fait même il est excardiné du diocèse de Belley-Ars et incardiné dans la Province d'Europe occidentale francophone de la Compagnie de Jésus.

Il avait été ordonné prêtre pour le diocèse de Belley-Ars le 2 juillet 1995 à Ars et il avait été directeur du Pèlerinage d'Ars de 1996 à 1999, date à laquelle il était entré chez les Jésuites de Bruxelles.

Après son noviciat et sa profession temporaire, il était devenu enseignant à l'Institut d'Études de Théologie de Bruxelles, chargé de la Nouvelle Revue de Théologie dont il est toujours directeur.

Vœux dans la Compagnie de Jésus

Le **Père Olivier Paramelle**, originaire de Bourg-en-Bresse, prononcera ses derniers vœux dans la Compagnie de Jésus le 2 février à 18h30 en l'église Saint-Ignace à Paris.

Collecte des registres de catholicité 2018

Après avoir vérifié les actes de l'année écoulée (signatures, dates, sépultures, communions et confirmations), rempli et signé la récapitulation finale, Messieurs les curés, aidés de leurs notaires respectifs, sont priés de procéder aux opérations suivantes :

1 - Déposer à la chancellerie le double des registres de 2018 (dès que possible et au plus tard le 22 février 2019).

2 - Vérifier si toutes les notifications et
14 • EPA Janvier 2019



transcriptions ont bien été faites et envoyées à la chancellerie : baptêmes hors paroisse, mariages, confirmations.

3 - Transmettre à la chancellerie (clé usb) l'index informatisé des baptêmes de l'année écoulée (si besoin contacter le chancelier pour les procédures de saisie).

4 - Classer et archiver les dossiers de l'année écoulée : préparations (baptêmes, communions, confirmations, mariages, funérailles), catéchismes, aumôneries, conseils paroissiaux etc...

Merci à tous pour le bon travail accompli en 2018 et bonne année 2019 !

Personnel de l'évêché et de La Procure

Myriam Robert a rejoint l'évêché en décembre pour assurer le secrétariat des services pastoraux (catéchèse, catéchuménat, formation, pèlerinages, pastorale de la santé, communication et chancellerie).

Coordonnées : 04 74 32 86 56
servicespastoraux@belley-ars.fr

Maïthé Nicaise, qui travaillait au service de catéchèse, a fait valoir ses droits à la retraite ; nous reviendrons sur son départ dans le prochain numéro d'EPA.

Pierre Taisne de Mullet et Perrine Marguin sont les nouveaux libraires de La Procure Notre-Dame, à Bourg-en-Bresse. Ils remplacent à ce poste Isabelle Chambon. Par ailleurs, la librairie La Procure a changé ses horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.



Livret sur la fraternité

Pour la 4^e année, le diocèse publie un livret, qui sera mis à disposition des paroisses dans le courant du mois de janvier. A la demande de Mgr Roland, ce livret a pour thème la fraternité, et s'intitule : « *Il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis* ».

Challenge Delavay - rencontre des prêtres skieurs

Le 58^e Challenge Delavay aura lieu à Bessans, en Haute-Maurienne, du dimanche 31 mars au mercredi 3 avril. Il est co-organisé par des prêtres des diocèses de Grenoble et de Savoie.

Contact : ribiollet.david@orange.fr

« Symphonie de l'humilité »

Le Père Emmanuel Faure, exorciste et prédicateur diocésain, publie un livre sur l'humilité, à l'école des Pères de l'Eglise, qui paraîtra le 17 janvier prochain.

Un livre sur l'humilité. C'est incongru !

L'humilité est... humble. Elle ne fait pas sa promotion. Travailleuse de l'ombre, elle aime à passer sous les radars. Qui se retournera pour la regarder avec convoitise ? Sa petite musique est-elle audible face aux rythmes obsédants de la promotion de soi, de l'épanouissement personnel, du bien être ou de la réussite ? Peut-elle s'adresser à notre monde ?

Symphonie de l'humilité
Les secrets de la vie spirituelle avec les moines des premiers siècles



Nouvelle Cité spiritualité

Symphonie de l'humilité
Les secrets de la vie spirituelle avec les moines des premiers siècles
Editions Nouvelle Cité, Collection spiritualité
17€ - 180p

Nouvelles coordonnées

P. Jean Mpongo Védi

Presbytère - 15, rue Eugène Pottier
01100 Oyonnax
04 74 77 01 71 (par.) - 06 46 09 10 48
mpongovedi@gmail.com

P. Raphaël Rigaud

Presbytère - 3, Place de la Terrasse
01600 Trévoux
04 74 00 13 70 (par.) - 06 58 58 30 86
abrigaud@hotmail.fr

P. André Bohas

Communauté des Missionnaires du Sacré-Cœur - 29 rue de l'Aubépine
67000 Strasbourg
03 88 31 90 85 - 07 86 03 25 43
andbohas@mweb.co.za

P. Martin Mpongui

martinmpongui01@gmail.com

Père Bernard ROUSSET

04 79 42 80 30

Le P. Pierre Kafando, chapelain à Ars

L'abbé Pierre Koudaogo Kafando est arrivé dans notre diocèse, comme prêtre fidei donum, au début de l'année pastorale 2018-2019.

Le Père Pierre est né en 1953. Son père, pratiquant de la religion traditionnelle, ne veut pas qu'il devienne chrétien. « *Mais moi, je suivais en cachette le catéchisme, explique le P. Pierre, d'abord par curiosité, et petit à petit séduit et attiré par la gentillesse du prêtre, toujours en soutane, j'ai découvert, l'importance et la nécessité d'être chrétien.* »

Après son baptême en 1962, il fait part à sa famille de son désir de devenir prêtre. Pour le faire renoncer, on tente par deux fois de le marier, et il doit fuir en Côte d'Ivoire, où il travaille comme manœuvre dans les plantations de café et cacao, et comme ouvrier du bâtiment. Il devient ensuite planteur, puis couturier. Revenu dans son pays, il rejoint l'Abbaye Saint-Benoît de Koubri, près de Ouagadougou, avant d'entrer au grand séminaire.

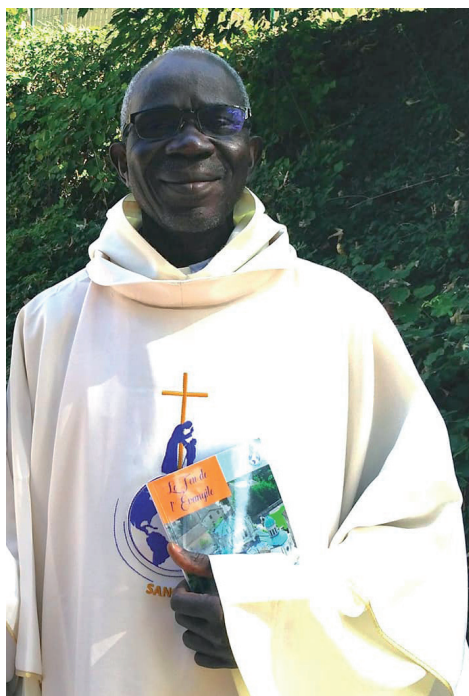
Ordonné le 3 juillet 1999 pour le diocèse de diocèse de Ouagadougou (Burkina Faso), le P. Pierre est envoyé comme prêtre fidei donum dans le diocèse de Manga (Burkina Faso), où il passe 6 ans : il y est vicaire, puis curé-fondateur de paroisse; il préside en même temps la commission de catéchèse pour l'enfance. En 2005, il est envoyé étudier la catéchèse et la pastorale en Belgique, au Centre Lumen Vitae. De retour à Ouagadougou, il devient responsable de la Commission Diocésaine de catéchèse ainsi qu'aumônier des chefs coutumiers chrétiens et directeur adjoint du Centre de Formation des Catéchistes.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, il a rejoint le Sanctuaire d'Ars, pour une année sabbatique et un service pastoral. « *J'ai déjà fait à*

plusieurs reprises, des expériences pastorales dans les paroisses en Europe et en France. Mais je n'avais jamais fait cette expérience dans un sanctuaire. C'est un temps de découverte et de partage d'expériences pastorales très enrichissantes. »

Au Sanctuaire, le P. Pierre est marqué par la bonne collaboration entre les différents acteurs pastoraux, et surtout par l'esprit du saint curé, Jean Marie Vianney, toujours vif et présent : pénitence, confession et Eucharistie. « *L'assiduité des fidèles au sacrement de la réconciliation et le sérieux avec lequel ils se confessent... Tout cela est très interpellant pour nous prêtres, pasteurs et ministres de ce sacrement de la miséricorde divine !* »

« *Je pense que mon évêque ne pouvait pas trouver mieux pour moi pour cette année. Je le remercie, et merci à Mgr Pascal Roland qui m'a accueilli dans son diocèse, merci à vous tous et toutes pour la bonne collaboration, merci au saint curé d'Ars. Tout le merci est à Dieu !* »



Le P. Emery Davy Ondze Ibata, vicaire à Viriat

Le Père Emery Davy Ondze Ibata, prêtre du diocèse d'Owando, au Congo-Brazzaville, est vicaire dans le groupement paroissial de Viriat depuis le mois de septembre 2018.

Comment êtes-vous devenu prêtre ?

Je suis né en 1979 à Makoua, à 600 km de Brazzaville. Après des études primaires et secondaires, j'ai préparé mon baccalauréat au Séminaire Saint-Pie X de Makoua, berceau de ma vocation. J'ai été séduit par les prêtres franciscains italiens qui étaient sur la paroisse et aussi par la communauté des Béatitudes qui nous accompagnait. En 2000, je suis entré en propédeutique, puis au Grand Séminaire. Et le 13 juin 2009, à la Cathédrale d'Owando, j'ai été ordonné prêtre.

Quel a été votre parcours comme prêtre ?

De 2009 à 2011, j'ai été vicaire à la paroisse Notre-Dame de Tchikapika où je me suis occupé des communautés des villages environnants et de l'enseignement du français au collège. Puis j'ai été étudiant à l'Ecole Normale Supérieure pendant deux ans, et j'ai obtenu un Master en Enseignement ; j'ai tout de suite été nommé Directeur des Etudes au Séminaire Saint-Pie X de Makoua. Au bout d'une année, j'ai été nommé curé de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Kangini, une paroisse en fondation où il fallait s'atteler à former une communauté stable. Trois ans après, je suis devenu Directeur des études du Lycée Catholique à Makoua, ce qui correspondait à mes études d'enseignant. C'est le dernier poste que j'ai occupé avant de venir dans le diocèse de Belley-Ars.

Je suis aussi membre de la fraternité sacerdotale Cardinal Emile Biayenda, qui se met en route autour de la figure du Cardinal épris de paix, de réconciliation et d'unité au sein de la nation congolaise.

Que représente pour vous ce temps de ministère dans le diocèse de Belley-Ars ?



Pour moi, c'est un moment de communion entre les Eglises : c'est un moment d'échange spirituel mais aussi humain, culturel et moral. Cette communion dont nous parle l'Eglise n'est pas une théorie, elle se vit dans les échanges entre nos diocèses.

Ce temps de ministère me rappelle Abraham qui quitte son pays pour aller dans un autre que Dieu va lui indiquer. C'est ainsi que je vais annoncer Jésus Christ au sein de la communauté où je suis envoyé.

Qu'est ce qui vous a marqué dans l'accueil dans le diocèse ?

Les chrétiens de la paroisse sont très sympathiques : quand je suis arrivé, beaucoup se sont rapprochés de moi pour savoir d'où je venais, de quel pays, de quel diocèse ? si j'avais encore de parents ? si mon pays connaissait un moment de répit ? En un mot, poser les questions à une personne, c'est vouloir l'intégrer dans votre univers collectif. J'étais très étonné et ému de voir toute cette affluence vers moi. Et je ne voudrais pas terminer sans remercier Mgr Roland et tous ses collaborateurs pour toutes les marques d'attention, de sympathie et de fraternité.

Agenda des événements diocésains

Colloque

« Prêtre, une question de paternité »

Du 28 janvier à 9h au 30 janvier à 12h
au Foyer sacerdotal Jean-Paul II à Ars

Contact et inscriptions :

sjmv.net - 04 74 08 19 00

fsacerdotal.ars@wanadoo.fr

Week-end « Dieu est là »

2 et 3 février

à la Maison Jean-Marie Vianney à Bourg

Week-end pour les jeunes de la 5^e à la 2nde sur
le thème « Remplis Sion de ta louange, et ton
Sanctuaire, de ta Gloire ! » (Si 36, 19), avec
Silvère Guéry, père de famille et responsable
d'un groupe de prière lyonnais.

Contact et inscriptions : paje.ain@gmail.com

04 74 32 86 57

31^e Marche pour les vocations

Samedi 9 février de Montmerle à Ars

8h : Accueil à l'église de Montmerle

12h : Repas tiré des sacs à Chaleins

13h30 : départ pour Ars

15h30 : Adoration au Foyer sacerdotal

17h : Témoignages

18h : messe à la Basilique

Contact et inscriptions : paje.ain@gmail.com

04 74 32 86 57

Fête de l'arrivée du Saint Curé à Ars

Dimanche 10 février au sanctuaire d'Ars

Fête présidée par Mgr Noël Treanor,
archevêque de Down (Belfast)

Contact : 04 74 08 17 17 - www.arsnet.org

info@arsnet.org

Haltes spirituelles

Enseignements de Mgr Pascal Roland sur le
thème « Tous appelés à la sainteté »

• Mardi 5 mars 2019 de 9h30 à 16h30

à la salle paroissiale de Culoz,

• Samedi 9 mars 2019 de 14h00 à 19h30

à la salle paroissiale de Péronnas

• Samedi 16 mars 2019 de 14h00 à 19h30

à la salle paroissiale de Meximieux

• Mardi 19 mars 2019 de 9h30 à 16h30

à la salle municipale de Mogneneins, près
de St-Didier-sur-Chalaronne

• Mardi 9 avril 2019 de 18h00 à 22h15

à la salle municipale de Péron

Contact : sedif.belleyars@gmail.com

Joseph Fadelle à Bourg-en-Bresse

Samedi 27 avril de 15h à 18h

à Bourg-en-Bresse

Témoignage de Joseph Fadelle, musulman
converti au christianisme, auteur de *Le Prix
à payer*

Contact : communication@belley-ars.fr

Sommaire

Lettre pastorale

Le Défi de l'Evangélisation p. 1

Agenda de Mgr Roland p. 2

Compte-rendu du Conseil presbytéral p. 3

Constitution du Conseil presbytéral p. 10

Décès dans la famille diocésaine p. 11

Informations diocésaines p. 14

Le P. Pierre Kafando, chapelain à Ars p. 16

Le P. Emery Davy Ondze Ibata,
vicaire à Viriat p. 17

Agenda diocésain p. 18

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 3 janvier 2019

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : R. Malfroy-Camine (p.9), Jésuites Province d'Europe Occidentale Francophone (p. 14), SDPC.

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr